

Mata'Utu le 9 juin 2021

Monsieur Hervé Jonathan

Préfet, Administrateur supérieur, Chef du
Territoire des îles Wallis et Futuna

Madame Nivaleta Iloai

Présidente
Assemblée Territoriale

Objet : Projet Initiative Jeunes – PIJ

Madame la Présidente, Monsieur le Préfet,

L'Etat a renforcé dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le dispositif Projet Initiative Jeune (PIJ) avec le soutien du Plan de Relance. Il vise à accompagner la création ou la reprise d'entreprises par des jeunes de 18 à 30 ans dans les Territoires d'Outre-Mer. Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier la présentation du dispositif ainsi que le décret n°2021-330 du 26 mars 2021 qui en a accru le montant.

Le PIJ permet à des jeunes de 18 à 30 ans des outre-mer de disposer d'une aide jusqu'à 9378 euros (1 119 000 CFP environ) pour leur projet de création ou reprise d'entreprise. Une partie de cette somme peut être consacrée à du conseil ou de la formation nécessaire pour devenir entrepreneur.

Ce dispositif a très clairement pour objectif de miser sur la jeunesse des outre-mer et de permettre à des jeunes qualifiés de lancer ou reprendre une activité sur le territoire dont ils sont issus.

Le dispositif n'est malheureusement pas applicable à Wallis et Futuna, ni dans les autres territoires du Pacifique. Il est probable que pour la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie cette situation s'explique par les compétences de ces territoires en matière de formation et insertion des jeunes. A Wallis et Futuna rien ne le justifie, alors même que l'enjeu du retour des jeunes qualifiés est le point clé pour l'avenir de nos îles, alors que la population est tout juste stabilisée. Dans les propositions que nous avons rédigées pour l'économie de Wallis et Futuna sous forme de « Livre Blanc », nous avons appelé à la mise en place d'un dispositif permettant le retour de jeunes Wallisiens et Futuniens et leur installation comme patentés. L'exonération de patente pour les moins de 30 ans, obtenue en 2019, est un premier pas ; la création d'une pépinière d'entreprise, en cours, et celle de l'Université numérique (UNWF) en sont deux autres. L'accès de Wallis et Futuna au dispositif PIJ serait un outil essentiel et pratique, dont les délégations à Paris, Nouméa et Papeete pourraient s'emparer.

Nous appelons donc à ce que l'accès au dispositif Projet Initiative Jeunes soit étendu à Wallis et Futuna et que cette demande soit portée auprès du Ministre des Outre-Mer. Pour cela, nous demandons aux élus de prendre lors de la session de juin prochain une délibération appelant à l'accès à ce dispositif, avec le soutien de l'Etat, comme l'ont fait les assemblées délibérantes des huit collectivités d'outre-mer qui ont pour le moment accès à ce dispositif. Vous trouverez en pièce jointe une proposition de délibération qui pourrait être adoptée dans quelques semaines.

La CCIMA portera également cette demande via les réseaux auxquels elle appartient.

Convaincue que vous partagez la volonté d'investir dans notre jeunesse, je reste à votre disposition et vous prie de croire, en l'assurance de mon sincère engagement.

Lauriane Vergé

Présidente



Copies :

Munipoese Muliaka'aka, Président de la Commission des Finances

Samu Kolokilagi, Chef des AED

Atonio Ilalio, Chef du Scoppd

Omar Kimouche, chef du Sitas